



DECISIONS DU PRESIDENT

(présentées lors du Conseil Communautaire du 2 mars 2020)

| Date | DECISIONS |
|-------------------------|--|
| N°2019-35 (17/12/19) | Relative au marché de fourniture et livraison de repas destinés à la restauration des 5 crèches Entreprise : ISIDORE RESTAURATION – MONT SAINT AIGNAN (76) Durée du marché : 2 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2020 Marché décomposé en 2 parties : * Epicerie : montant maximum annuel : 5 000.00 € HT * Repas et Gâteaux : montant estimatif annuel : 57 648.00 € HT |
| N°2019-36 (17/12/19) | Relative au besoin d'achat de matériel pour le projet de fracture numérique Entreprise : DELTAWORK – LE NEUBOURG (27110) Montant : 4 666.67 € HT (5 600.00 € TTC) |
| N°2019-37 (19/12/19) | Relative au marché de travaux de rénovation de la toiture du Village des Artisans – Crosville-la-Vieille Entreprise : COUVERTURE MACONNERIE ISOLATION – MARBEUF (27110) Montant du marché : 13 852.13 € HT (16 662.55 € TTC) |
| N°2020-1 (15/01/20) | Relative à la mise à disposition de locaux et équipements par les communes de GRAVERON SEMERVILLE et TOURVILLE LA CAMPAGNE dans le cadre des activités du Pôle Animation Jeunesse Conventions passées à titre gratuit jusqu'au 5 juillet 2020. |
| N°2020-2 (21/01/20) | Relative aux marchés de fournitures courantes et de services portant sur la «mission de déneigement du réseau voirie sur le territoire Communautaire » - Marché 2019-4 – Avenant n°1 Pas d'incidence financière – zone supplémentaire + matériel communes qui viennent de la COM COM ROUMOIS SEINE Entreprise Sarl ETA GR – FOUQUEVILLE (27370) |
| N°2020-3 (06/02/20) | Relative à la signature d'un contrat de mise à disposition gratuite de deux écrans à la Communauté de Communes ROUMOIS SEINE dans le cadre du salon TECHNOCOM – Période du 14/02/20 au 28/02/20 inclus. |
| N°2020-4 (11/02/20) | Relative au marché de fournitures courantes et de services portant sur l'acquisition d'un logiciel de gestion financière et sa maintenance JVS MAIRISTEM – CHALON EN CHAMPAGNE (51013) * Fourniture logiciel et transmission d'actes : 16 691.75 € HT * Formation du personnel aux logiciels : 1 042.50 € HT * Redevance annuelle relative à l'hébergement de ces logiciels sur le cloud de l'entreprise : 2 281.00 € HT * Contrat de maintenance d'une durée maximale de 5 ans – coût annuel : 1 367.10 € HT (prix révisés annuellement selon les modalités contractuelles) |
| N°2020-5 (14/02/20) | Relative à la mise à disposition de locaux et équipements par la commune de CANAPPEVILLE dans le cadre des activités du Pôle Animation Jeunesse –Locaux école et complexe multisports. Convention passée à titre gratuit période du 1 ^{er} mars au 31 juin 2020 |
| N°2020-6 (18/02/20) | Relative à la mise à disposition de locaux par la commune de SAINTE COLOMBE LA COMMANDERIE dans le cadre des activités du Pôle Animation Jeunesse – salle polyvalente Convention passée à titre gratuit période allant jusqu'au 28 février 2020. |
| | |